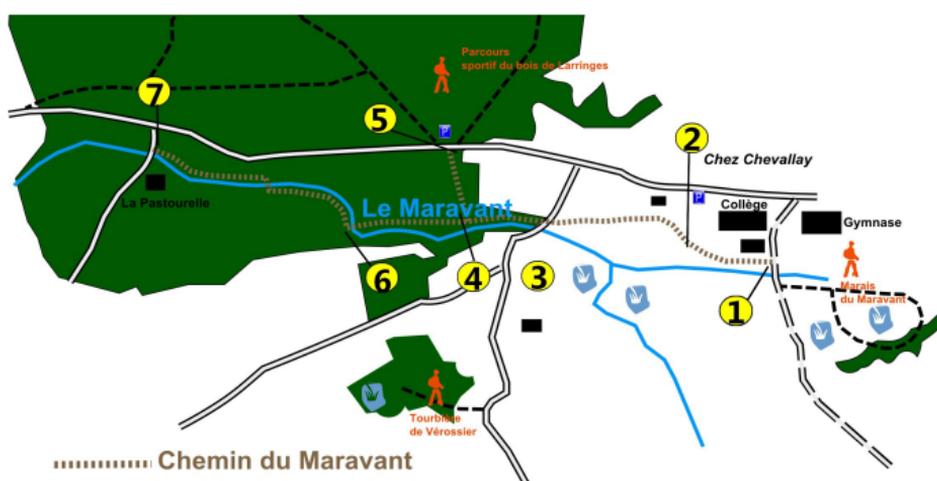


Le sentier du Maravant



Les communes de Larringes et Saint Paul en Chablais vous invitent à découvrir le premier tronçon du sentier du Maravant entre le sentier thématique du marais du Maravant et le restaurant de la Pastourelle.

Il est également possible de le rejoindre depuis le parking du Collège du Gavot ou depuis celui du parcours sportif.



Le cheminement, sans difficulté, presque plat est accessible à tous. Il permet de découvrir une nature très riche entre les zones humides protégées et le bois de Larringes, en longeant le ruisseau du Maravant.



Travaux financés par la commune de Larringes

LOUVIONNETS

Avec l'appui technique de l'association Lou Vionnets